



## FICHE BONNES PRATIQUES SUR LA QUALITE DE L'AIR INTERIEUR DANS LES E.R.P.



Nous vous prions de trouver ci-dessous de l'information utile concernant des pratiques ou des phénomènes contribuant à la dégradation de la Qualité de l'Air Intérieur dans les Etablissements.



### Personnel concerné :

Chefs d'établissements, professeurs des écoles, ATSEM, ASEM....

### CONTEXTE :

Il est essentiel de s'assurer que tous les acteurs mettent correctement en œuvre les points suivants, la réhabilitation des systèmes d'aération est le béaba de la surveillance.

### LES BONNES PRATIQUES

- A partir de l'état des ouvrants fourni par le Cabinet Transitia, opérer toutes les réparations des systèmes d'aération naturels et/ou mécaniques,
- Réparer, rendre les ouvrants accessibles et facilement manœuvrables, désencrasser ou désobstruer les grilles et bouches d'aération ,
- Aérer 5 à 10 minutes par jour chaque pièce quand l'air est le moins pollué et après des activités polluantes (ménage, loisir créatif...).

**Cette sensibilisation est à rappeler au moins une fois par an.**

### PLUS D'INFOS

Pour obtenir plus d'informations :

1. <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/qualite-lair-interieur>
2. <https://www.ineris.fr/fr>

### REHABILITATION DES SYSTEMES D'AERATION



UNE  
DOCUMENTATION  
DU CABINET  
TRANSITIA